

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 février 2010

PERFORMANCE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE - (n° 2271)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 301

présenté par
M. Tardy-----
à l'amendement n° 244 de M. Myard
-----**APRÈS L'ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« aux risques d'insécurité et d'escroqueries »

les mots :

« à l'utilisation intelligente et maîtrisée des outils ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Plutôt que de communiquer négativement, en développant une paranoïa qui n'a pas lieu d'être, le Gouvernement devrait plutôt consacrer ses efforts à promouvoir l'éducation à internet.

Nous ne pourrons jamais écarter tout danger de la vie réelle. On peut par contre apprendre aux internautes à se servir de l'outil, ce qui limitera les problèmes et les risques concernant les escroqueries, qui sont souvent basées sur la mauvaise maîtrise des outils.